

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2022

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne Lionel LARRE

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2022 :

Madame MEOULE-DARRIET Cecile, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur CHETAILLE Benoit, assistant ingénieur, expert, Université de Nantes, Nantes.

Madame MARCIL Myrial, conservatrice en chef des bibliothèques, Université de Poitiers, Poitier.

Monsieur DE-LAVERGNE DELAGE Maxime, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, MSHA de Bordeaux, Pessac.

Fait à Pessac , le 07 novembre 2022

Le Président de l'université



Lionel LARRE